

GRAND PRIX DE PESSAC Golf International de Pessac

Du 23 au 24 septembre 2022

Email : asgolfdepressac@gmail.com - Tél : 05 57 26 03 33 - www.asgolfdepressac.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf **et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€** ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront présenter un **Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré à la ffgolf avant le début de l'épreuve**, ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié **faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS**. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf.

Plus d'infos : <https://www.ffgolf.org/Se-licencier/Certificat-medical-et-questionnaire-de-sante>.

Epreuve non-fumeur : voir Vade-mecum 2023 § 1.2-2.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Le nombre total de joueurs est de 111. Les joueurs seront répartis en 2 séries :

- **1 Série Messieurs** : comprenant 84 joueurs au maximum, d'index \leq à 11.4 (111 – nombre de dames)
- **1 Série Dames** : comprenant 27 joueuses au minimum d'index \leq à 14.4

Limitation du Champ : Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et 1500 premières du WWAGR pour les dames, 10% des places (soit 11 messieurs et 3 dames) seront réservées aux joueurs U16 titulaires de la licence Or qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

Wild Cards : La Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 12 wild-cards (incluses dans les 111 participants) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra céder tout ou partie de ces WC au Club organisateur.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions le vendredi 8 septembre. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site de l'AS du golf de PESSAC au plus tard le mercredi 13 septembre.

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Les départs :

1^{er} tour : Les départs seront faits par blocs égaux (*Départs d'un seul tee : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs retenus à bloc 4 derniers joueurs retenus). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.*), conformément au Vademecum 2023 1.2.1 pour le 1^{er} tour devraient se faire en respectant dans la liste des inscrits l'ordre du Mérite National Amateur puis des index selon le **Vade-mecum 2023 § 1.2.1**. Pour le 2^e tour, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats.

La publication des horaires de départs interviendra au plus tôt à midi la veille du 1er tour.

III – ENGAGEMENTS et DATE LIMITE

Les inscriptions se font uniquement sur le site de l'AS www.asgolfdepessac.com suivant les modalités décrites **avant le vendredi 8 septembre à minuit. Les paiements validant l'inscription se faisant uniquement par Carte bancaire.** La journée d'entraînement gratuite est prévue dans la semaine veille du premier tour, soit du lundi 18 au vendredi 22 septembre sur réservation des départs au golf. Aucun engagement par téléphone, mail, chèque ne sera pris en considération. Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les **nom, prénom, adresse email, n° de licence, n° de téléphone et incluent les droits d'inscriptions suivant le formulaire d'inscription** fixés comme suit :

	EXTÉRIEURS	ABONNÉS Blue Green PESSAC
• Adultes	90€	45€
• Adultes Membres AS Golf de PESSAC	85€	35€
• Jeunes licenciés ffgolf de 25 ans et moins (nés entre 1996 et 2002)	60€	20€
• Jeunes licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2003 ou après)	30€	gratuit

Tout joueur déclarant forfait après le jeudi 15 septembre à minuit, les droits d'inscriptions restent acquis pour le club, sauf en cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés suivant le nombre de participants.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus.